

Ludes Duc de Bourgogne

Sous Philippe de Vallois promet faire
muer la forme des monnoye afin qu'elle
doit differente de celle du Roy.

Du 5.^e 4.^e 1537:

Extrait du Tresor des Chartes Layette

Monetarios.

Nous Ludes Duc de Bourgogne Comte
d'Artois et de Bourgogne Palatin et sire
et sieur de Salins faisons sçavoir a tous
que comme nous ayons entendu que Notre
chier et redouté seigneur le Roy de France
se tiens mal a paye de nous pour ce que les
M.^{rs} des monnoyes li ont donné a
entendre que nous faisons maintenant
batre monnoye en notre ville auxonne sem-
blable aux bourgeois et ala forme des
monnoye que petite difference y avoit entre
la monnoye et la nôtre, et que moult de gens

pourvoient estre decus en prenant nostre
monnoye comme la monnoye de nostre d.
Seigneur, nous qui pour rien ne voudrions
faire chose qui de plus a nostre d. Seigneur
voulons et promettons faire muer lecoing
et la forme que nous faisons quant a present
battre en nostre ville d'Auxonne et faire en
nostre d. Monnoye telle difference et telle
forme qu'un chacun pourra a portement
connoistre nostre monnoye dissemblable a
la monnoye du Roy nostre Seigneur pour
tel que nostre d. monnoye aura son cours et
sans seulement en nostre Comté de Bourgogne
et en la terre de l'Empire, et commandons
et deffendons et faisons deffendre qu'il ne
forgeur la monnoye du Royaume, et les
ferons jurer et aussy ne recevront ne feront
recevoir le billon du Royaume en temoignage
de la quelle chose nous avons fait mettre
notre scel a ces presentes lettres faites

est donné au bois de Vincennes le tiers jour
J'ob. 1537: Scellés en double queue du grand
Sceau de cire blanche ayant d'un côté le Prince
à cheval bordé de bandes de Bourgogne —
timbré d'un trantail et ayant une semblable
gravure sur la tête du cheval sans aucun —
Contre scel ladj. lettre cotée xvij. 1.